

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES
RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES

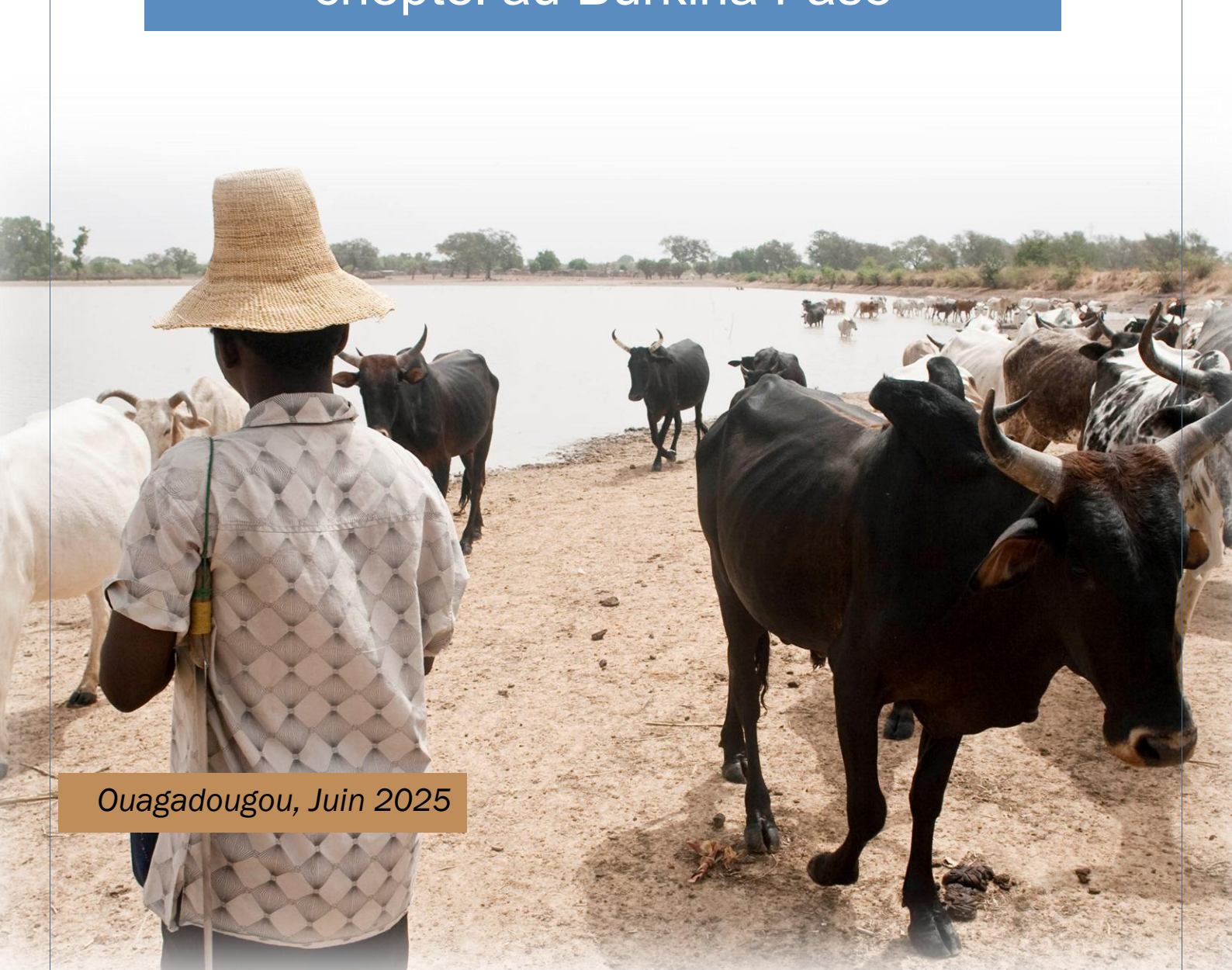
BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



Note d'information

Enquête Permanente Agricole (EPA)
de la campagne 2023/2024

Composition et caractéristiques du cheptel au Burkina Faso



Ouagadougou, Juin 2025

Table des matières

Liste des tableaux et graphiques	3
Abréviations.....	4
Faits saillants	5
Introduction.....	7
1. Composition du cheptel rattaché aux ménages agricoles	7
1.1. Effectif des animaux	7
1.2. Effectif des animaux selon le type d'élevage	7
1.3. Taux d'exploitation du cheptel	8
2. Bonnes pratiques d'élevage	9
2.1. Pratiques alimentaires du cheptel.....	9
2.2. Pratique sanitaire.....	10
2.3. Pratiques de reproduction du cheptel.....	10
3. Mouvement du cheptel au sein des ménages agricoles	11
3.1. Composition des entrées d'animaux dans les ménages agricoles.....	11
3.2. Composition des sorties d'animaux dans les ménages agricoles	12
4. Ventes d'animaux, revenu moyen et utilisation du revenu	12
4.1. Ventes d'animaux et revenu moyen issue de la vente	12
4.2. Utilisation du revenu et part du revenu alloué à l'achat d'aliment	13
Glossaire.....	14
Sources et disponibilité des données	15
Liens connexes.....	15
Citation requise.....	15
Remerciements.....	15
Crédit photo.....	16

Liste des tableaux et graphiques

Liste des tableaux

Tableau 1: Effectifs totaux des animaux par espèce	8
Tableau 2: Effectif des animaux selon le type d'élevage et par espèce	8
Tableau 3: Effectif et répartition des flux d'entrées d'animaux selon le type , par espèce.....	12
Tableau 4: Effectif et répartition des flux d'animaux sortants selon le type, par espèce.....	12

Liste des graphiques

Figure 1: Taux d'exploitation des espèces.....	8
Figure 2: Pratique d'élevage par espèce.....	9
Figure 3: Pratique d'élevage par région	9
Figure 4: Ménages éleveurs pratiquant l'apport de compléments alimentaires (%) par espèce.....	9
Figure 5: Ménages éleveurs ayant effectué de soins vétérinaires ou vaccination par espèce (%)	10
Figure 6: Ménages éleveurs ayant construit des habitations pour les animaux par espèce.....	10
Figure 7: Ménages éleveurs pratiquant le Sexe ratio, par espèce (%)	11
Figure 8: Ménages éleveurs pratiquant le Contrôle/régulation de reproduction, par espèce (%)	11
Figure 9: Ménages éleveurs pratiquant une Amélioration génétique (%)	11
Figure 10: Ménages éleveurs ayant vendu des animaux, par espèce (%).....	14
Figure 11: Proportion des ménages par type d'utilisation du revenu de la vente	14
Figure 12: Revenu moyen issue de la vente et part du revenu consacré à l'achat d'aliment, par espèce (%)	14



Abréviations

AGR:	Activité Génératrice de Revenu
EPA:	Enquête Permanente Agricole
RGA:	Recensement Général de l'Agriculture

Faits saillants



Un cheptel diversifié avec une forte dominance des femelles

Le Burkina Faso compte un important cheptel : 6,19 millions de bovins, 9,7 millions d'ovins, 12,8 millions de caprins et 33 millions de poules locales, avec un rôle clé des femelles dans la production laitière et avicole.



Un élevage majoritairement extensif, avec peu d'intensification

L'élevage sédentaire extensif domine au Burkina Faso (68,3 % à 75,6 % de l'effectif selon les espèces), tandis que l'élevage intensif reste marginal, sauf chez les porcins (6,7 %).



Une exploitation élevée de volaille, faible pour les bovins et asins

La volaille affiche les taux d'exploitation les plus élevés (62,2 % pour les poules locales, 50,3 % pour les pintades), tandis que les bovins (7,9 %) et les asins (3,6 %) sont les moins exploités.



Des soins vétérinaires répandus, mais une amélioration génétique quasi inexistante

Les pratiques de santé animale sont courantes chez les éleveurs de bovins (75 % vaccinés, 74,9 % soignés), tandis que la reproduction contrôlée et l'amélioration génétique restent marginales.



Vente d'animaux : une pratique répandue mais des revenus inégaux selon les espèces

41,1 % des ménages agricoles éleveurs vendent des animaux, avec des taux élevés chez les éleveurs de poules locales (63,3 %). Les ventes de bovins génèrent les revenus annuels les plus élevés (435 590 FCFA par ménage).



Naissances en tête des entrées, des sorties marquées par la mortalité et les ventes

Les naissances sont la principale source d'entrée des animaux (≥ 70 %), tandis que les sorties varient selon les espèces : forte mortalité pour les volailles et porcins, ventes pour les bovins et caprins, et vols ou égarements notables chez les bovins (30,5 %).



Des revenus d'élevage principalement dédiés aux besoins familiaux

Les revenus de la vente d'animaux servent majoritairement aux dépenses de soins familiales (72 %) et alimentaires (53 %), tandis que seuls 6 % des ménages les investissent dans des activités génératrices de revenus.



Enquête Permanente Agricole (EPA)

L'Enquête Permanente Agricole (EPA) est l'enquête principale qui fournit les statistiques officielles sur les productions agricoles au Burkina Faso. Elle repose sur une méthodologie rigoureuse et scientifique à chaque étape, du tirage de l'échantillon à la production des données. Cette enquête permet d'obtenir des données primaires de qualité, qui servent à établir divers indicateurs concernant l'agriculture et l'alimentation dans le pays. En plus des informations sur la production agricole, l'EPA couvre des thèmes comme la sécurité alimentaire, l'utilisation des intrants agricoles, la main-d'œuvre, la possession d'équipements de production, des animaux, ainsi que les revenus issus des ventes agricoles. L'EPA est un sondage probabiliste stratifié à deux niveaux : les villages, stratifiés par potentiel de production, et les ménages agricoles, stratifiés en fonction de la taille et des biens productifs. L'échantillon utilisé provient du Recensement Général de l'Agriculture (RGA 2019), et un renouvellement a été effectué dans le cadre de la phase 2 du RGA (2021-2023). L'échantillon de l'enquête comprend 884 villages et 5 304 ménages agricoles.

NOTE AU LECTEUR

- Dans certains tableaux, des écarts peuvent apparaître entre les chiffres et leur total en raison des arrondis effectués lors de la génération des indicateurs.
- L'expression « **ménage éleveur** » est utilisée pour désigner les **ménages agricoles** dont au moins un membre élève du bétail
- La liste des étiquettes utilisées pour apporter des précisions sur les estimations :

étiquette	Signification
[n]	Non disponible
[s]	Nombre insuffisant d'observations pour établir des estimations fiables (moins de 30 observations)
[-]	Zéro observation pour établir une estimation
[x]	Non applicable
[w]	Vrai zéro ou valeur arrondie à zéro
[u]	Fiabilité faible à cause d'un coefficient de variation > 33% pour les variables quantitatives ou une erreur standard > 17,5% pour les variables qualitatives



Introduction

Le cheptel au Burkina Faso joue un rôle essentiel dans l'économie du pays, étant une source majeure de revenus pour une grande partie de la population, particulièrement les communautés rurales. Le pays dispose d'une diversité d'animaux d'élevage, répartis entre les gros ruminants, la volaille, le petit bétail et les équidés. Les principaux types de cheptel sont les bovins, les ovins, les caprins, ainsi que les volailles, chacun ayant des caractéristiques spécifiques adaptées aux conditions climatiques et géographiques du pays. En termes de répartition, les régions du nord et du centre du Burkina Faso sont particulièrement connues pour l'élevage de bovins, tandis que les zones de l'ouest et du sud sont plus propices à l'élevage de petits ruminants comme les chèvres et les moutons.

Les caractéristiques du cheptel burkinabè sont marquées par la grande résilience des animaux face à un climat aride, avec des races adaptées aux conditions de sécheresse, telles que le zébu pour les bovins, ou des races locales pour les ovins et caprins. Toutefois, malgré cette adaptation, l'élevage au Burkina Faso reste confronté à des défis liés à l'insuffisance des infrastructures vétérinaires, l'accès limité aux ressources alimentaires pour les animaux pendant la saison sèche, et des problèmes de gestion durable des pâturages. Le cheptel constitue ainsi un facteur clé de la sécurité alimentaire et des économies familiales, tout en étant un secteur stratégique pour le développement rural.

1. Composition du cheptel rattaché aux ménages agricoles

1.1. Effectif des animaux

Bovins : Le Burkina Faso compte environ 6,19 millions de bovins, dont 24 % sont utilisés pour la traction. Parmi les 76 % restants, 33 % sont des mâles et 67 % des femelles, avec une femelle sur cinq productrices de lait.

Ovins : La population ovine est estimée à 9,7 millions de têtes, composée de 28 % de mâles et 72 % de femelles.

Caprins : L'effectif caprin atteint 12,8 millions, avec une répartition de 27 % de mâles et 73 % de femelles. Les caprins sont les plus utilisés pour la production de lait, avec 1,2 million de femelles productrices, soit 14 % de l'effectif des femelles.

Porcins : Le pays compte environ 1,56 million de porcins, avec 37 % de mâles et 63 % de femelles.

Asins : La population asine est de 2,25 millions de têtes, dont 38 % sont utilisés pour la traction. Parmi les 62 % restants, 16,8 % sont des mâles et 83,2 % des femelles.

Volailles : L'élevage avicole est dominé par les poules locales (33,02 millions de têtes) et les pintades (7,10 millions de têtes). Les femelles productrices d'œufs sont estimées à 4,73 millions pour les poules locales et 1,76 million pour les pintades.

1.2. Effectif des animaux selon le type d'élevage

L'élevage sédentaire extensif est le mode d'élevage le plus répandu au Burkina Faso pour toutes les espèces animales, avec des taux variant de 68,3 % pour les ovins à 75,6 % pour les caprins.

L'élevage semi-intensif constitue la deuxième forme d'élevage la plus pratiquée, avec des taux allant de 21,65 % chez les caprins à 28,39 % chez les ovins.

L'élevage intensif, bien que minoritaire, est plus présent chez les porcins (6,7 %). Enfin, la transhumance demeure marginale pour toutes les espèces animales et est relativement plus pratiquée chez les bovins (2 %).



Tableau 1: Effectifs totaux des animaux par espèce

Espèce	Total des animaux	Animaux de traction	Autres animaux d'élevage		femelles productrices (lait/œuf)
			Mâles	Femelles	
Bovins	6 187 098	1 509 028	1 530 096	3 147 973	659 452
Ovins	9 705 443	[x]	2 734 759	6 970 684	5852,6[u]
Caprins	12 812 355	[x]	3 444 215	9 368 140	1 272 680
Porcins	1 555 610	[x]	580 924	974 686	0[u]
Asins	2 249 624	859 333	233 975	1 156 317	0[u]
Poules locales	33 021 810	[x]	[x]	[x]	4 729 074
Pintades	7 100 401	[x]	[x]	[x]	1 756 498

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

Tableau 2: Effectif des animaux selon le type d'élevage et par espèce

Espèces	Effectif	Type d'élevage en pourcentage du total			
		Sédentaire			Transhumant
		Extensif	Semi-intensif	Intensif	
Bovins	6 187 098	72,05	22,83	3,12	2,00
Ovins	9 705 443	68,32	28,39	2,56	0,73
Caprins	12 812 355	75,63	21,65	2,15	0,56
Porcins	1 555 610	70,37	22,97	6,66	0,00
Asins	2 249 624	72,05	24,21	3,28	0,47
Poules	33 021 810	71,87	25,34	2,78	[x]
Pintades	7 100 401	72,36	24,80	2,84	[x]

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

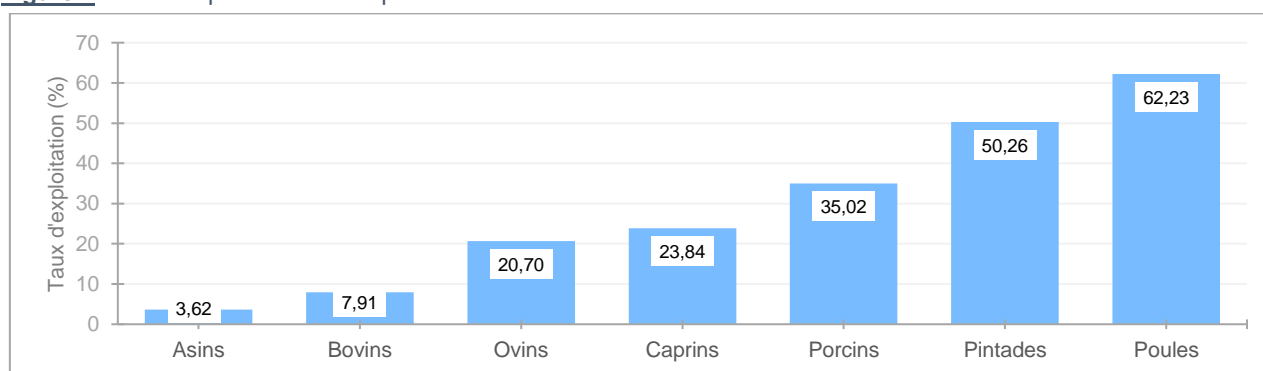
1.3. Taux d'exploitation du cheptel

Le taux d'exploitation est défini comme le rapport entre le nombre total d'animaux autoconsommés, vendus ou autrement cédés et le nombre total d'animaux présents. Ce taux varie considérablement selon les espèces.

Les poules locales et les pintades affichent les taux d'exploitation les plus élevés, avec 62,23 % et 50,26 % respectivement. Elles sont suivies par les porcins (35,02 %), les caprins (23,84 %) et les ovins (20,70 %), qui présentent des niveaux d'exploitation plus modérés.

En revanche, les asins et les bovins enregistrent les taux d'exploitation les plus faibles, avec 3,62 % et 7,91 % respectivement.

Figure 1: Taux d'exploitation des espèces



Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024



2. Bonnes pratiques d'élevage

À l'exception des porcins (45 %), plus de 50 % des ménages éleveurs adoptent au moins une pratique améliorée liée à la santé animale, à l'alimentation ou à la reproduction pour toutes les autres espèces.

D'un point de vue géographique, au niveau national, la majorité des ménages éleveurs mettent en place au moins une de ces pratiques. Cette tendance se vérifie dans toutes les régions, avec des proportions variantes entre 70 % des ménages éleveurs dans le Sud-Ouest et 98 % dans les Cascades.

Figure 2: Pratique d'élevage par espèce

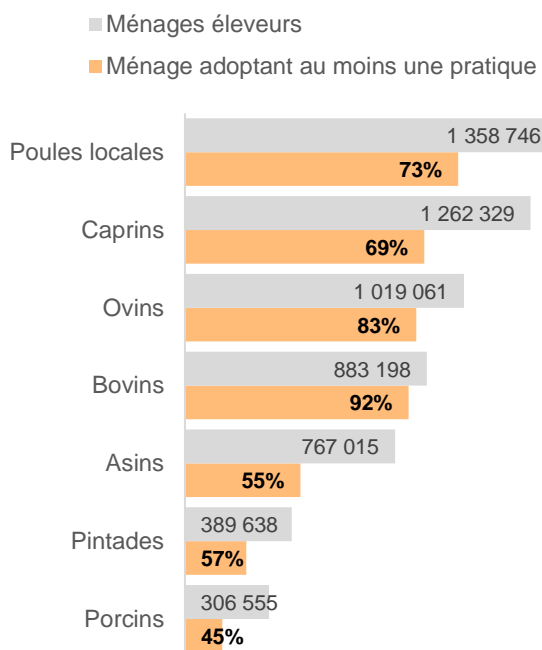
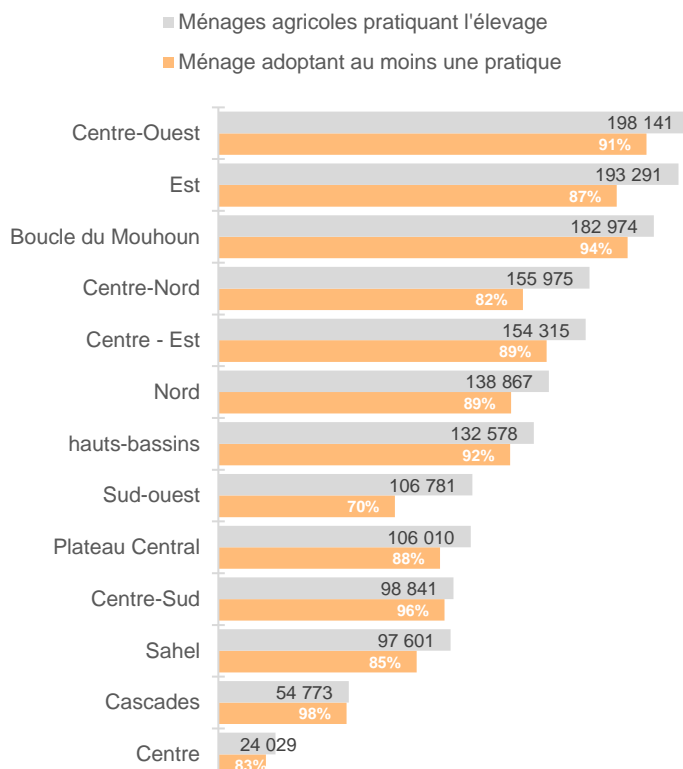


Figure 3: Pratique d'élevage par région

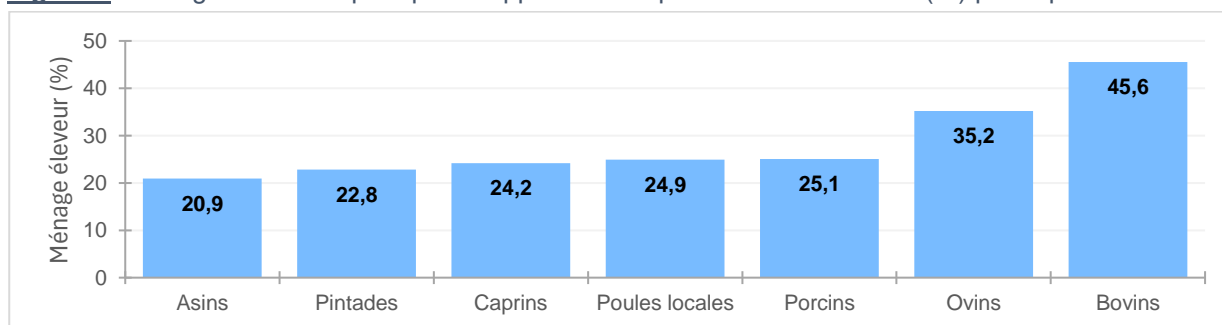


Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

2.1. Pratiques alimentaires du cheptel

L'apport en complément alimentaire est une pratique relativement courante parmi les ménages éleveurs, avec une adoption plus marquée chez les bovins (45,6 %), suivis des ovins (35,2 %).

Figure 4: Ménages éleveurs pratiquant l'apport de compléments alimentaires (%) par espèce



Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024



2.2. Pratique sanitaire

Les vaccinations et soins vétérinaires sont des pratiques plus courantes chez les ménages éleveurs de bovins, avec des taux respectifs de 74,9 % et 75 %. Ils sont suivis par les ménages éleveurs d'ovins, où 61,5 % des éleveurs vaccinent leurs animaux et 56,8 % bénéficient de soins vétérinaires.

Les ménages éleveurs de poules locales présentent une particularité : 53 % d'entre eux effectuent des vaccinations, mais seuls 35,3 % ont recours aux soins vétérinaires. En revanche, ces pratiques sont moins répandues chez les éleveurs de porcins, avec des taux relativement faibles de 13 % pour la vaccination et 22,5 % pour les soins vétérinaires.

Quant à la construction d'habitations pour les animaux, elle est moins fréquente parmi les ménages éleveurs, bien qu'elle soit relativement plus courante chez les éleveurs de poules locales (11,8 %), d'ovins (10 %), de pintades (9,4 %) et de caprins (9,1 %).

Figure 5: Ménages éleveurs ayant effectué de soins vétérinaires ou vaccination par espèce (%)

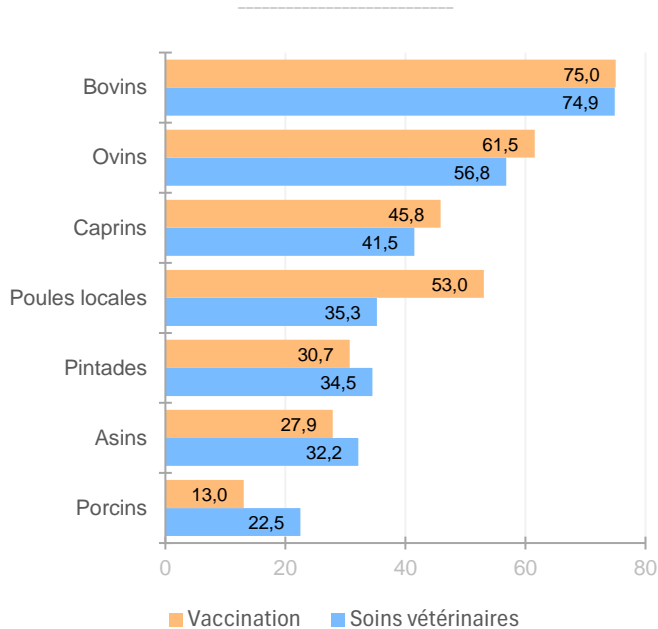
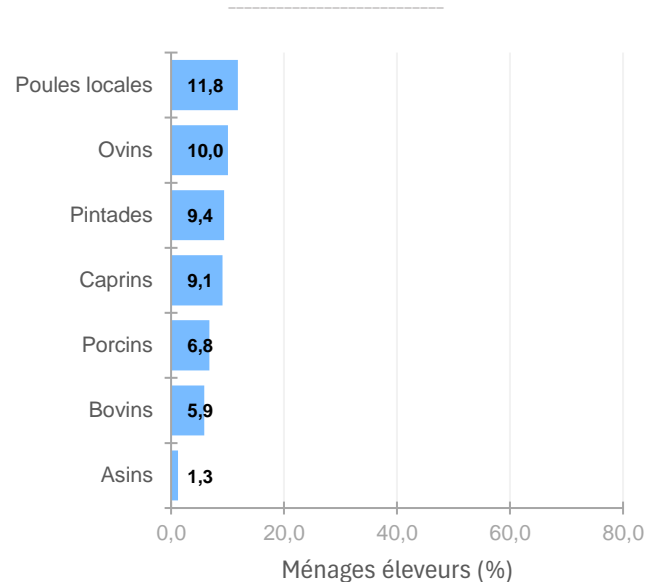


Figure 6: Ménages éleveurs ayant construit des habitations pour les animaux par espèce



Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

2.3. Pratiques de reproduction du cheptel

Les pratiques en matière de reproduction figurent parmi les moins répandues dans le secteur de l'élevage.

Le sexe-ratio, qui vise à équilibrer la proportion de mâles et de femelles dans un troupeau, est principalement pratiqué par les ménages éleveurs de pintades (3,1 %), suivis de ceux des poules locales (2,3 %) et des ovins (2,2 %).

Le contrôle ou la régulation de la reproduction est également peu courant, bien qu'un peu plus fréquent chez les éleveurs de pintades (1,9 %), d'ovins (1,6 %) et de poules locales (1,5 %).

Enfin, l'amélioration génétique reste très marginale, étant pratiquée par moins de 0,5 % des ménages éleveurs pour chaque espèce.



Figure 7: Ménages éleveurs pratiquant le Sexe ratio, par espèce (%)

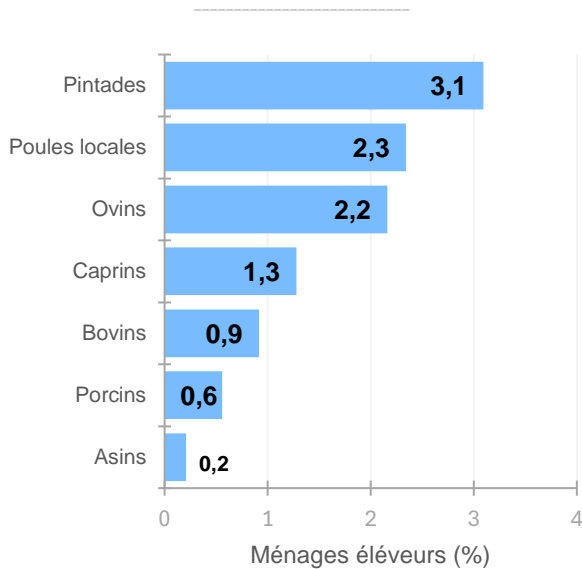


Figure 8: Ménages éleveurs pratiquant le Contrôle/régulation de reproduction, par espèce (%)

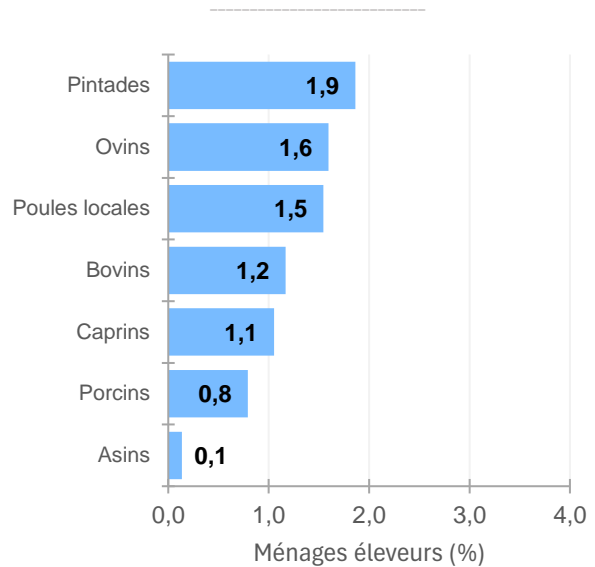
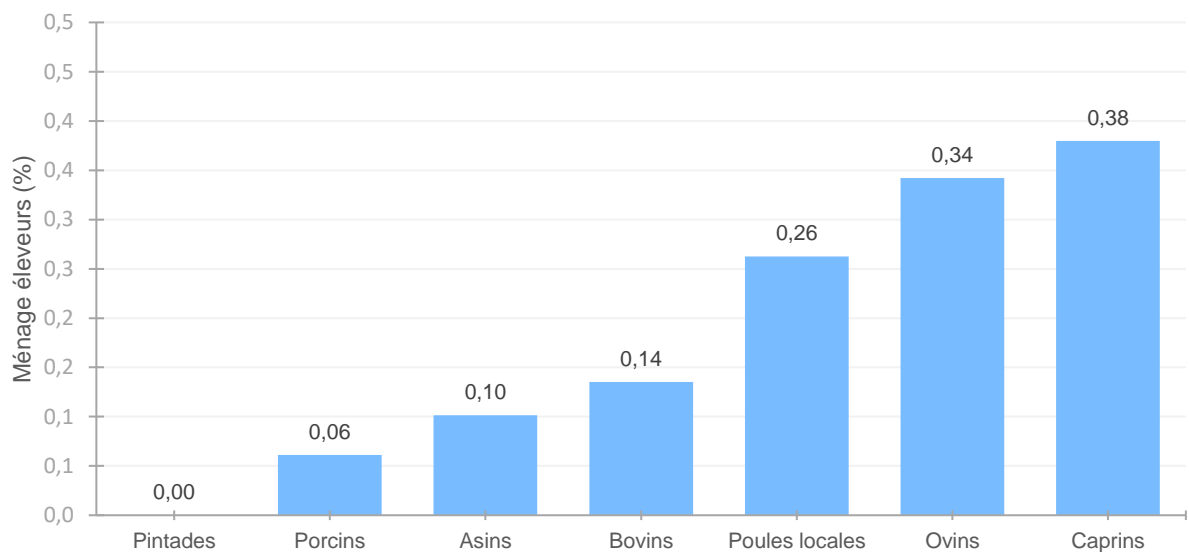


Figure 9: Ménages éleveurs pratiquant une Amélioration génétique (%)



Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

3. Mouvement du cheptel au sein des ménages agricoles

3.1. Composition des entrées d'animaux dans les ménages agricoles

Pour toutes les espèces, les naissances constituent la principale source d'entrée des animaux, représentant plus de 70 % des entrées. Ce taux varie de 71 % chez les asins à 97 % chez les pintades. Les achats occupent une part relativement importante dans les entrées d'animaux pour certaines espèces, notamment les asins (25 %) et les bovins (23 %).

Enfin, les dons d'animaux restent marginaux dans la composition des entrées pour toutes les espèces.



Tableau 3: Effectif et répartition des flux d'entrées d'animaux selon le type , par espèce

Espèce	Effectif entrant	En % de l'effectif entrant		
		Naissances	Achats	Reçus en cadeaux
Bovins	1 429 939	75,0	23,0	2,1
Ovins	4 038 577	82,4	16,5	1,1
Caprins	6 169 090	91,9	6,8	1,2
Porcins	1 499 012	84,9	13,4	1,7
Asins	249 228	71,3	25,2	3,5
Poules	52 614 030	95,9	3,4	0,7
Pintades	10 037 393	97,3	1,8	1,0

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

3.2. Composition des sorties d'animaux dans les ménages agricoles

Contrairement aux entrées d'animaux, la composition des sorties d'animaux varie considérablement selon les espèces élevées.

Les mortalités représentent une part importante des sorties pour plusieurs espèces, en particulier les pintades (59,59 %), les porcins (58,75 %), les poules locales (56,20 %) et les asins (40,65 %).

Les ventes d'animaux constituent la principale cause de sortie chez les bovins (35,84 %) et occupent un poids significatif pour les ovins, caprins (environ 37 %) et les porcins (30 %).

Les vols ou égarements ont un impact notable sur certaines espèces, notamment les bovins (30,45 %) et les asins (20,86 %).

Par ailleurs, l'autoconsommation représente environ 10 % des sorties chez les ovins, caprins et poules locales, tandis que les dons restent marginaux, sauf pour les asins, où ils représentent 13,49 % des sorties d'animaux.

Tableau 4: Effectif et répartition des flux d'animaux sortants selon le type, par espèce

Espèce	Effectif sortant	Flux sortant (%)					
		Morts d'animaux	Vente	Dons	Paiement en animaux	Vol ou égarement	Autoconsommation
Bovins	1 167 413	27,60	35,84	3,10	1,81	30,45	1,20
Ovins	4 081 000	38,12	37,09	1,48	0,51	12,66	10,14
Caprins	6 091 823	37,80	37,78	2,22	0,64	12,05	9,51
Porcins	1 469 278	58,75	30,31	1,95	0,32	4,18	4,50
Asins	211 438	40,65	21,25	13,49	2,12	20,86	1,64
Poules	55 661 844	56,20	23,29	2,73	0,39	6,88	10,51
Pintades	10 454 712	59,59	22,99	2,25	0,17	6,28	8,72

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

4. Ventes d'animaux, revenu moyen et utilisation du revenu

4.1. Ventes d'animaux et revenu moyen issue de la vente

Au cours de la campagne 2023/2024, 41,1 % des ménages agricoles éleveurs ont vendu des animaux. Cependant, cette tendance cache des disparités selon les espèces élevées. Le taux de ménages



vendeurs est le plus élevé chez les éleveurs de poules locales (63,3 %), tandis qu'il est beaucoup plus faible chez les éleveurs d'asins (4,8 %) et de bovins (24,7 %).

Le revenu moyen tiré de la vente d'animaux est estimé à 89 500 FCFA par ménage vendeur, avec d'importantes variations selon l'espèce vendue. Les ménages éleveurs de bovins enregistrent les revenus les plus élevés, avec une moyenne de 435 590 FCFA par ménage vendeur. Ils sont suivis par les ménages éleveurs d'ovins (105 804 FCFA). En comparaison, les éleveurs de poules locales perçoivent en moyenne 37 522 FCFA de la vente de leurs animaux.

4.2. Utilisation du revenu et part du revenu alloué à l'achat d'aliment

Les revenus tirés de la vente d'animaux sont principalement utilisés pour les dépenses familiales, notamment les soins et l'habillement, par 72 % des ménages vendeurs. Les dépenses alimentaires constituent la deuxième utilisation la plus fréquente, avec 53 % des ménages allouant une partie de leurs revenus à cet usage. Viennent ensuite les cérémonies socioculturelles (35 %) et l'achat d'intrants agricoles (26 %).

Seule une petite proportion des ménages vendeurs (6 %) investit ces revenus dans des activités génératrices de revenus (AGR).

En moyenne, 11 % des revenus issus de la vente d'animaux sont consacrés à l'achat de denrées alimentaires. Ce taux varie selon les espèces vendues : les ménages ayant vendu des asins y consacrent 17,4 % de leurs revenus, suivis de ceux ayant vendu des ovins (13,7 %). Les ménages vendeurs de bovins ont alloué 8,4% du revenu à l'achat d'aliment.



Composition et caractéristiques du cheptel au Burkina Faso

Figure 10: Ménages éleveurs ayant vendu des animaux, par espèce (%)

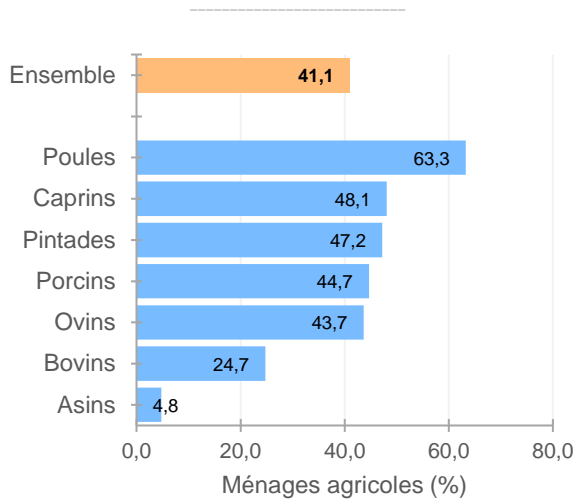


Figure 11: Proportion des ménages par type d'utilisation du revenu de la vente

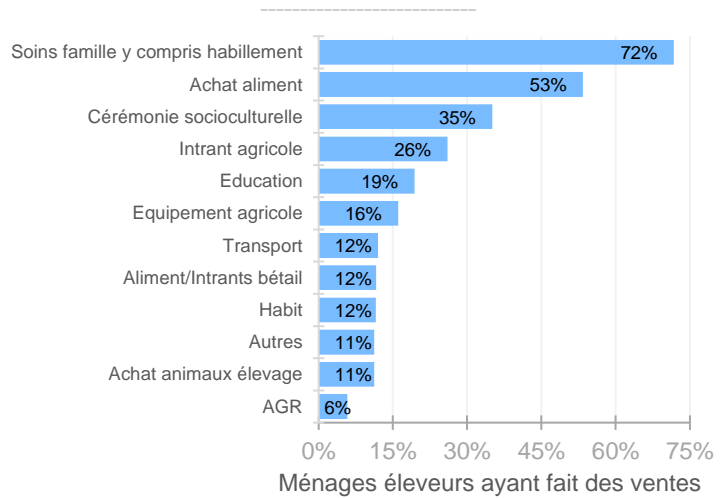
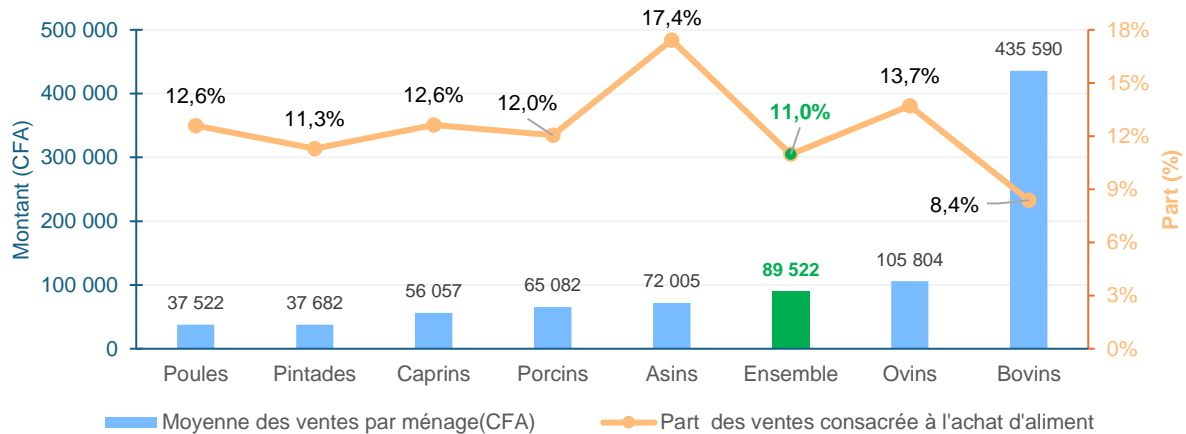


Figure 12: Revenu moyen issue de la vente et part du revenu consacré à l'achat d'aliment, par espèce (%)



Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

Glossaire

Ménage : c'est un groupe de personnes généralement unies par des liens de sang ou de mariage, logeant habituellement ensemble, produisant ensemble, et dont l'autorité budgétaire relève au moins théoriquement d'une seule personne appelée chef de ménage.

NB : le ménage peut être constitué d'une seule personne.

Ménage agricole : c'est un ménage dans lequel un ou plusieurs membres entretiennent des parcelles ou des animaux pour le compte du ménage.

Élevage sédentaire extensif : il se caractérise par des déplacements plus courts qui se limitent à l'intérieur de l'aire d'influence du village. Les animaux sont laissés en liberté et ils pâturent dans la localité.

Élevage sédentaire intensif : il se caractérise par un haut investissement en infrastructure d'élevage, une utilisation importante d'intrants alimentaires et vétérinaires. Les animaux sont maintenus en permanence à l'intérieur du bâtiment d'élevage et n'offrent qu'une très faible dépendance vis-à-vis de l'espace et des ressources naturelles. L'élevage devient ainsi une entreprise et a souvent recours à des races exotiques (importées).

Élevage sédentaire semi-intensif : il se caractérise par un investissement assez souvent faible en bâtiment et équipement d'élevage et par un recours plus important à des intrants alimentaires et vétérinaires. Les animaux, moins dépendants des res-



Composition et caractéristiques du cheptel au Burkina Faso

sources naturelles et de l'espace que ceux de l'élevage extensif ne s'éloignent pas du lieu de production.

Transhumant : il se particularise par des mouvements cycliques de déplacement de la majeure partie du troupeau. Les animaux quittent saisonnièrement la localité vers d'autres zones à la recherche de pâturage.

Le Sexe ratio : est le rapport nombre de femelle par rapport au nombre de mâle dans l'élevage. Il s'agit donc de savoir si le membre du ménage a essayé des opérations permettant de contrôler ou d'agir sur le nombre d'animaux femelles et mâles.

Le Contrôle/régulation : de la production peut faire références à des opérations faites par le

bénéficiaire pour contrôler ou limiter les effectifs des animaux élevés.

Amélioration génétique : C'est un procédé zootechnique par lequel on met en présence des gènes issus de races (métissage), de variétés ou d'individus différents en vue d'obtenir un résultat particulier (production de lait, viande, œufs, résistance aux maladies, force de travail, etc.). L'amélioration génétique se fait couramment par le croisement ou l'insémination artificielle.

Taux d'exploitation : nombre total autoconsommé, vendus ou autrement cédés divisé par le nombre total d'animaux.

Sources et disponibilité des données

[Microdonnées de l'EPA 2023/2024](#)

Liens connexes

[Rapport sur les résultats définitifs de l'Enquête Permanente Agricole \(EPA\) de la campagne Agricole 2023/2024](#)

Notes d'information de l'EPA 2023/2024

- [Caractéristiques des ménages agricoles au Burkina Faso](#)
- [Caractéristiques des parcelles agricoles au Burkina Faso](#)
- [Utilisation des intrants, Pratiques agricoles et environnement](#)

Tableaux Excel

- [Caractéristiques des ménages agricoles](#)
- [Caractéristiques des membres des ménages agricoles](#)
- [Composition et caractéristiques du cheptel](#)
- [Caractéristiques des parcelles agricoles](#)
- [Utilisation des intrants](#)

[Tableaux multidimensionnels de l'EPA](#)

Citation requise

DGESS/MARAH. 2025. Note d'information. Enquête Permanente Agricole (EPA) de la campagne 2023/2024. *Composition et caractéristiques du cheptel au Burkina Faso*. Ouagadougou, Burkina Faso: DGESS/MARAH

Remerciements



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Crédit photo

Photo de couverture : © FAO/Giulio Napolitano

Icones : ©Flaticon.com